



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 14 janvier 2020

### Déviations du Taillan-Médoc : recours en annulation

**Natur'Jalles et FNE Nouvelle Aquitaine ont conjointement déposé le 13 janvier 2020 un recours en annulation doublé d'un référé suspensif auprès du tribunal administratif de Bordeaux pour contester la décision de la Préfète de Gironde d'autoriser la dérogation à l'interdiction de destruction de 100 espèces protégées sur le site du futur tracé de la déviation dite « du Taillan » et exiger l'arrêt des travaux.**

Ce projet, vieux de plus de 30 ans, sacrifie une biodiversité exceptionnelle, fait peser des risques inconsidérés sur la ressource en eau de Bordeaux Métropole et n'a fait l'objet d'aucune remise à plat depuis l'origine, malgré la pression des associations naturalistes pour examiner d'autres variantes possibles. Promesse faite par les élus et le département aux usagers du Taillan-Médoc et des communes environnantes, il est présenté par tous les politiques comme la solution miracle qui va résoudre tous les problèmes de circulation. La réalité sera pourtant bien différente.

Si le trafic des poids lourds au centre du Taillan-Médoc va se trouver allégé, les Taillanais n'en finiront pas avec la saturation de leur centre-ville. Avec un projet de route revu à la baisse, à 2X1 voie et non plus 2X2 voies comme à l'origine, qui débouche au sud sur un axe tout aussi chargé que la route que l'on veut délester au nord, sans compter la mise en service prochaine, en aval du Taillan, d'un nouveau parking relais pour accueillir les usagers du tram -ce qui va créer une incitation supplémentaire à prendre sa voiture même sur de courts trajets pour s'y rendre- on ne voit pas comment la promesse de faire baisser drastiquement et durablement les embouteillages au centre du Taillan-Médoc pourrait être tenue.

Par contre, du côté environnemental, les impacts seront définitifs malgré les sommes colossales (20 % du budget total de l'opération ,soit environ 5 millions d'euros) déboursées en pure perte pour «compenser» de manière illusoire les destructions. N'est-il pas paradoxal de dépenser autant

d'argent pour arracher le droit de détruire un site d'une biodiversité exceptionnelle alors qu'une solution alternative existe, l'aménagement sur place de la RD1215 entre Castelnau de Médoc et Salaunes ? Malgré tous les avantages de cette variante, le Conseil Départemental s'est toujours obstinément refusé à envisager cette possibilité sans doute parce qu'elle est moins favorable à la multiplication de projets immobiliers et industriels contestables et destructeurs d'encore plus d'espaces naturels.

C'est ainsi que partout en France, au plan local, se joue un peu de l'avenir de la planète : nos élus continuent à engloutir sous le bitume des milliers d'hectares par an en fermant les yeux sur les conséquences dramatiques de ce comportement suicidaire pour tout le vivant dont l'homme fait partie. Devons-nous attendre des événements naturels majeurs pour qu'enfin ils changent radicalement de politique ?

Malgré l'avancement des travaux et à l'image du verdict rendu pour la déviation de Beynac, Natur'Jalles et FNE Nouvelle-Aquitaine espèrent donc que la décision de la justice permettra de mettre un terme à ce projet néfaste pour qu'une solution raisonnable soit enfin trouvée.

#### Natur'Jalles

Protéger la Nature sur le territoire de Saint Médard en Jalles et ses communes limitrophes (Saint-Aubin de Médoc, Le Taillan-Médoc, Le Haillan, Mérignac, Saint-Jean d'Illac, Martignas sur Jalle, Le Temple, Salaunes)

#### France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

est la confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 200 associations, regroupées au sein de 3 fédérations et 2 associations adhérentes, présentes sur tout le territoire néo-aquitain. Son objet premier est la protection de la nature et de l'environnement, avec ses dimensions culturelle, sociale, économique, dans la perspective d'un monde soutenable, prenant en compte les besoins des générations à venir et la nécessité d'un fonctionnement pérenne des écosystèmes.

Contact presse :

Martine LEBLOND – 06 51 26 00 79 – [president@naturjalles.org](mailto:president@naturjalles.org)

Isabelle LOULMET – 06 75 06 83 54 - [contact@fne-nouvelleaquitaine.fr](mailto:contact@fne-nouvelleaquitaine.fr)